Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 48

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXVme ANNÉE — LAUSANNE

N° 48. — 25 novembre 1899

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Affaire urgente. — Glanures historiques (suite). — Chronique scolaire : Atlas scolaire suisse, Tessin, Vaud, Zurich, Bâle, Berne, Allemagne, France. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Partie pratique : Sciences naturelles : la tourbe. — Récitation. — Dictées. — Lecture. — Histoire. — Leçon de calcul. — Comptabilité.*

Lire dans les prochains numéros de l'ÉDUCATEUR : *Souvenirs et impressions d'un membre fondateur de la* Société des instituteurs de la Suisse romande, *par L. Hermenjat.*

Pédagogie et caractère national, par Paul Vaillotton.

Deux philosophes de l'éducation, par Paul Duproix, professeur de pédagogie à l'Université de Genève.

Nous donnerons aussi, prochainement, une gravure représentant le monument Pestalozzi, inauguré à Zurich le 26 octobre dernier.

AFFAIRE URGENTE

La « Simple lettre d'un jeune instituteur », publiée dans le numéro 43 de l'*Educateur*, trahit un état d'esprit que nous connaissons. Elle peut se résumer comme suit : je possède une bonne dose de culture théorique, mais, dame, « j'aurai dès le début une peine immense à organiser mon école » ; comment parviendrai-je à faire marcher tous les rouages de cette machine avec ensemble, de manière à produire de bonne besogne ? A vrai dire, je conviens que j'ai « une préparation insuffisante » ; l'habileté professionnelle me fait défaut.

De tels aveux sous la plume d'un jeune collègue qui n'a qu'un mois de pratique, ne surprendront personne. Ce n'est pas un mois, ni trois, ni six mois qu'il aurait fallu prescrire ici, mais un minimum d'une année, sous la direction d'un maître expérimenté.

Et pourquoi ?

Chacun peut facilement s'en rendre compte.

L'enseignement est un art pratique. De même que tout autre art, celui-ci a ses principes, ses idées motrices, son idéal; son côté matériel aussi, plus prosaïque sans doute, mais dont on aurait tort cependant de faire fi, au risque de voir ses meilleurs efforts frappés de stérilité. Un sculpteur serait fort embarrassé de réaliser une conception, si belle soit-elle, s'il est maladroit dans l'emploi des outils et des procédés pour triompher de la matière. Tel un instituteur, animé d'aspirations élevées, qui ignorerait les petits moyens de donner une tournure originale à ses paroles, à ses leçons; les mobiles à mettre en jeu pour susciter l'ardeur et maintenir une classe en haleine; les procédés permettant de rendre une méthode plus effective, le travail plus expéditif, enfin les multiples détails à observer pour maintenir une bonne discipline et de cordiales relations entre parties intéressées.

Le savoir-faire, l'habileté dans ces choses d'un ordre pratique s'appelle: l'expérience.

Si chacun des éléments qui constituent celle-ci est réfléchi, admis par le bon sens, de leur ensemble résultera une expérience vraiment raisonnée et bien précieuse; alors, avec peu d'efforts, on obtiendra les meilleurs résultats.

Cela s'enseigne comme autre chose. Tout en faisant la part de ce qu'ils peuvent avoir de personnels, il y a moyen de faire nôtres la manière d'un maître expérimenté, ses procédés les plus rationnels et les plus pratiques. C'est là du moins une base que l'on peut modifier à son gré par la suite.

Apprendre, sous la direction d'un guide bien qualifié, comment on tient une classe en main, s'initier à cette partie de notre vocation qui est une affaire de métier, ce devrait être le but exclusif de la dernière année de l'Ecole normale.

*

Pensez-vous que le côté pratique de la profession soit autant négligé que dans notre branche, aux écoles d'agriculture, par exemple, de viticulture, de commerce, de mécanique? Loin de là. Les praticiens y enseignent à côté des théoriciens. Durant des années, les jeunes gens sont formés aux meilleures méthodes de travail pratique, de telle sorte qu'ils ne sont pas du tout empruntés en présence de la vie réelle où ils n'ont qu'à suivre à l'impulsion reçue.

Dans certaines de nos écoles, la culture professionnelle du futur instituteur est quasi nulle. C'est là une grave lacune, car enfin, une école doit avoir une direction méthodique, des règles fixes, de l'esprit de suite, une marche régulière vers un but clairement défini. C'est un tout qui ne fonctionne bien que lorsque les moindres détails en sont bien réglés et agencés. Avant de conduire sa machine, on requiert d'un mécanicien qu'il en connaisse à fond la structure et le fonctionnement.

Une classe, c'est plus difficile à faire marcher qu'une section de soldats, et cependant, dans l'armée fédérale, les aspirants font un stage de quelques années avant de passer instructeurs.

Et voilà plus de vingt ans que dure chez nous le système actuel ! Nous continuons de piétiner sur place : des séries de jeunes collègues sont versés chaque année dans le corps enseignant sans que l'on ait fait grand'chose pour développer leur aptitude professionnelle, leur connaissance du métier. Et toujours, des escouades d'écoliers ont à pâtir des maladresses de débutants, de leurs fausses manœuvres, de leur inexpérience. Il est même certaines écoles de montagne qui servent de cliniques aux jeunes maîtres..... visibl s tour à tour quelques mois, une année, comme les étoiles filantes. Vous voyez d'ici la situation des élèves !

Il y a dans l'état de choses actuel un vice initial, entraînant une grande injustice à l'égard d'une fraction de la jeunesse du pays, et un tort réel envers les jeunes instituteurs qui ont presque tout à faire par eux-mêmes pour devenir des hommes du métier, de vrais maîtres dans l'art d'instruire et d'élever la jeunesse.

Ce vice serait singulièrement atténué en instituant des écoles spéciales dirigées de concert par des maîtres de pédagogie pratique et les élèves de la dernière année normale.

Ce progrès accompli, des lettres semblables à celle dont nous parlions au début — laquelle, à coup sûr, reflète l'opinion de beaucoup — n'auraient plus leur raison d'être.

A. Hillebrand.

GLANURES HISTORIQUES (Suite).

VILLARZEL. — Nous avons deux régents d'Ecole, un pour Villarzel seul, l'autre pour Sédeilles avec Rossan pour annexe, où il va tous les jours faire une leçon, en devant deux à Sédeilles. Les jeunes gens fréquentent leurs écoles respectives jusqu'à leur réception à la Ste Cène.

DOMPIERRE S/LUCENS. — Les écoles publiques sont presque toutes desservies par des maîtres d'école très ignorants et qui sont souvent de jeunes écoliers eux-mêmes et il est encore surprenant qu'on en puisse trouver à cause des salaires si chétifs qui n'excèdent pas 150 à 160 florins pour la plupart, tout compris ; et les communes ont bien de la peine pour leur fournir le bois et le logement. Il n'est donc pas surprenant que l'on vive dans une crasse ignorance.

COMBREMONT. — Le capital de 100 écus petits que LL. EE. ont donné pour la régence de Combremont le Petit, de 50 pour celle de Traytorrens, d'autant pour celle de Chantauroz et de 40 pour celle de Combremont-le-Grand, avec un sac de seigle annuellement à chacune ne forme pas un supplément qui puisse nous attirer de bons maîtres et rendre nos écoles florissantes.

A THIERENS ET A NEYRUZ, les pères et les mères sont assez négligents pour envoyer leurs enfants à l'Ecole, malgré les désirs et les plaintes des régents. Les communautés payent une partie de la pension des régents et LL. EE. leur ont aussi accordé quelque

chose pour cela. A Villars-le-Comte, les particuliers font tous leurs efforts pour bien élever et instruire leurs enfants, puisqu'ils contribuent tous pour la pension du régent du lieu de même que ceux de Neyruz qui ont le même régent, la commune de Villars-le-Comte ne peut rien donner pour la dite pension. Les enfants paraissent assez portés au travail.

SYENS. — Les pères et les mères envoyent leurs enfants dans les écoles le plus tard qu'ils le peuvent ou lorsqu'ils le veulent, or, ils le veulent bien rarement. Peut-être que quelques-uns ne les y envoyeraient même jamais, si un peu de honte ne les retenoit ou s'ils croyoient le pouvoir faire impunément. LL. EE. ne leur ont jamais rien donné pour leur régence qui est sur un très mauvais pied, ce qui est cause qu'il n'y aura jamais de bon Régent ; quoique s'il y a un village dans le pays où il fut nécessaire qu'il y en eut un bon, c'est certainement celuy dont il s'agit, dont il comprend plusieurs hameaux, à peu près tous sur la grande route.

Depuis l'âge de 10 à 12 ans jusqu'à 16 ou 18 ans, plusieurs enfants ne rentrent dans leur commune qu'en hyver pour être instruits de leur pasteur qui les trouve plongés dans l'ignorance la plus crasse. Pour satisfaire au devoir de sa conscience, il ne croit pas devoir passer sur une telle ignorance, ni les admettre à la participation de la Ste-Cène. D'où il arrive qu'on le vient quelque fois insulter, menacer même ches lui ; ou bien on lui dira que s'il veut les retenir dans les Ecoles, il doit les nourrir, ou s'ils viennent à tomber dans le cas de paillardise, il en sera responsable, ou bien qu'il ira communier chez les catholiques romains. De semblables cas sont arrivés à plus d'un pasteur.

Dans la paroisse de *Syens*, un malheureux fut arrêté et convaincu d'être allé attendre les passants sur le grand chemin, et quoiqu'il ne se fût point rendu coupable d'assassinat, il subit cependant le châtiment infligé en pareil cas. Voici quel fut son aveu, c'est que poursuivi en droit par le Gouverneur de sa commune pour *quatre baches* de redevance au Régent pour l'instruction de son enfant, lesquels quatre baches il n'avait pas. Il avait, il est vrai, formé le noir projet d'aller assaillir les passans ou voyageurs pour se les procurer. (Rapport et mémoire du Ministre Bridel, pasteur de Syens).

CHRONIQUE SCOLAIRE

Atlas scolaire suisse. — La Commission chargée de l'élaboration d'un *atlas scolaire suisse* pour les gymnases, écoles industrielles, écoles de commerce, écoles normales, etc., a eu une nouvelle séance à Berne, dans la salle des conférences de la Direction de l'instruction publique, le 17 novembre écoulé, sous la présidence de M. le Dr Gobat, Conseiller d'Etat. Etaient présents : MM. Huber, vice-président et Guex, secrétaire de la Commission, Rosier, professeur à Genève, Knapp, professeur à Neuchâtel, Brückner, recteur de l'Université de Berne, Held, ingénieur au bureau topographique fédéral, et Æppli, professeur à Zurich.

L'atlas projeté va entrer dans la voie d'exécution. La Commission a définitivement arrêté le système des teintes hypsométriques, celui de l'éclairement et

des couleurs, ainsi que le format. Elle a revu et complété ou modifié le programme détaillé de l'atlas tel qu'il va être soumis à la conférence de MM. les chefs de Départements de l'instruction publique, qui aura lieu à St-Gall le 1er décembre prochain.

Les maisons Schlumpf, à Winterthour et F. Payot, à Lausanne, seront chargées de la publication et de la vente des éditions allemande et française. Pour l'édition française, M. Maurice Borel, cartographe à Neuchâtel, sera chargé d'un certain nombre de travaux.

Enfin une Commission spéciale, composée de MM. Rosier, Held et Æppli est chargée d'établir le cahier des charges et le devis de l'entreprise.

C'est là une œuvre importante — l'atlas comptera plus de 200 cartes — qui dotera la Suisse d'un ouvrage dont le besoin est urgent.

TESSIN. — C'est avec un grand plaisir que nous recevons les nouvelles que nos chers amis du Tessin nous font parvenir, prouvant par là qu'ils se solidarisent avec nous et que l'*Educateur* pénètre par-dessus monts et vaux. On nous écrit : Les 9 et 10 septembre eut lieu à Bellinzone le congrès annuel de la « Société des Amis de l'instruction populaire. »

« La réunion fut très fréquentée et les questions qui furent traitées présentèrent un intérêt général, notamment celle des résultats obtenus dans les examens de recrues. On sait que ces résultats, pour l'année écoulée, furent assez tristes pour mettre le Tessin à la queue des cantons confédérés. Après une discussion nourrie, on adopta par acclamation la conclusion suivante : La Société des Amis de l'instruction du peuple proclame la nécessité pour l'Etat de pourvoir à ce que l'instruction dans notre canton soit complétée afin d'améliorer les résultats dans les examens des recrues. »

Par ce vœu, la société tend à inviter le gouvernement à présenter au Grand Conseil un projet instituant les *cours complémentaires*.

Il y a deux ans déjà, le Conseil d'Etat avait soumis au Grand Conseil un projet semblable, mais, malheureusement, il ne trouva pas d'accueil favorable pour des raisons financières.

Exposition scolaire. A l'occasion du Congrès des *Amis de l'instruction*, on avait organisé à Bellinzone l'Exposition scolaire du 6me arrondissement (Bellinzone et Riviera) et l'Exposition cantonale des Ecoles de dessin. L'une comme l'autre ont eu un succès complet et ont excité l'intérêt général des nombreux visiteurs.

Jubilé d'un instituteur. — Le 24 septembre, on a célébré à Bedigliora le cinquantenaire de son entrée en fonctions de notre excellent instituteur M. *Giacomo Grassi*.

Le jubilaire reçut des cadeaux de ses anciens élèves, de l'autorité locale et du Département de l'Instruction publique. Un banquet lui fut offert où participèrent les représentants de l'autorité, les maîtres, les amis et les anciens élèves du vaillant instituteur. Les télégrammes, lettres de félicitations et discours de circonstance ne manquèrent point. La *Société des Amis de l'instruction* avait déjà, dans sa réunion annuelle, honoré M. Grassi d'une distinction particulière en le nommant membre honoraire.

A l'excellent M. Grassi nous présentons, nous aussi, nos meilleures félicitations, en lui souhaitant encore de nombreuses années à passer au milieu de ses amis, pour le plus grand profit de l'Ecole. Tosarri.

VAUD. Cours complémentaires. — M. Cornaz, dans l'*Educateur* du 11 novembre, soulève la question des Cours complémentaires. Ses observations sont parfaitement fondées. Vraiment, est-il juste que quelques régents, sans aucune rétribution supplémentaire, fassent la moitié des cours le soir, pendant que d'autres donnent tous leurs cours de jour ! Il y a là une illégalité ! Le Département, qui admet comme fondées les réclamations des jeunes gens des cours, se

doit à lui-même d'entendre les réclamations du personnel enseignant. Ou bien la totalité des cours se font de jour, et c'est le mieux, ou bien la moitié se fait le soir, et ces heures supplémentaires doivent être rétribuées par les communes. Mais qui peut faire entendre raison aux communes récalcitrantes ? Le régent ? Allons donc !

Il n'y a que l'autorité supérieure qui en ait le pouvoir.

Et voilà pourquoi M. Cornaz a raison et voilà pourquoi tous les régents l'approuveront. H. Hermann, inst. Roche.

Pétition adressée au Grand Conseil.

Au Grand Conseil du Canton de Vaud.

Monsieur le Président et Messieurs les députés,

Au moment où les pleins-pouvoirs conférés au Conseil d'Etat au sujet de l'organisation des Cours complémentaires expirent, les soussignés ont l'honneur de vous adresser la pétition ci-dessous :

Aux termes des circulaires du Département de l'Instruction publique et des Cultes des 20 octobre 1898 et 4 octobre 1899 organisant ces cours, il est prévu qu'ils seront donnés de jour, à raison de 6 heures par semaine, soit 3 heures par jour, les mercredi et samedi après midi.

Cette innovation, supprimant les cours du soir, a été saluée avec joie par le personnel enseignant.

Toutefois les circulaires rapportées plus haut prévoient, qu'à titre exceptionnel, les localités urbaines et industrielles pourront être autorisées par le Département de l'Instruction publique à faire donner les cours dans la soirée.

Presque partout dans le canton, les autorités scolaires ont fixé ces cours de jour. Cependant, à la Vallée, les communes, se mettant au bénéfice de l'exception prévue en faveur des localités urbaines et industrielles, ont fait donner ces cours, en totalité ou en partie, dans la soirée.

Nous nous permettons de remarquer, à cet égard, que nous sommes placés sur un pied d'inégalité vis-à-vis de nos collègues des communes rurales, lesquels n'ont à donner que 36 heures de leçons par semaine, alors que nous en donnons 39 à la Vallée, et cela sans aucune rétribution pour ces 3 heures supplémentaires données le soir.

Considérant que les cours fixés de jour offrent des avantages incontestables au point de vue de la discipline, du travail et de la conduite hors de la classe, les soussignés vous prient instamment, pour rétablir l'égalité entre régents et pour les motifs ci-dessus indiqués, que l'article 108 de la Loi sur l'Instruction publique primaire du 9 mai 1889 soit modifié dans ce sens :

Les Cours complémentaires seront donnés de jour.

Toutefois, les localités qui voudraient fixer ces cours dans la soirée seront tenues de rétribuer équitablement les maîtres.

Agréez, Monsieur le Président et Messieurs les députés, l'expression de nos sentiments respectueux.

(Suivent les signatures.)

— **Grandvaux**. Un nouveau bâtiment d'école va prochainement être inaugure sur les monts de Grandvaux, un peu au dessus de la route des Monts de Lavaux.

— **Moudon**. — Une bonne et sympathique figure moudonnoise vient de disparaître. André Frossard, ancien instituteur primaire, puis boursier des pauvres de la commune de Moudon, avait résigné, il y a très peu de temps, ces délicates fonctions pour jouir d'un repos bien mérité ; une attaque a mis fin à cette existence toute de dévouement.

C'était un homme de bien, d'un abord facile et jovial ; peintre de nos mœurs vaudoises comme Urbain Olivier, littérateur à ses heures, il a doté la littérature romande de quelques volumes d'une moralité incontestable.

Le livre de lecture, par MM. Dupraz et Bonjour, si apprécié dans nos écoles primaires vaudoises, vient d'être introduit obligatoirement dans la VIe classe du Collège classique de Genève, qui compte quatre classes parallèles.

Géographie. — Le public afflue de plus en plus aux conférences de M. le professeur Knapp, au Musée industriel. Le conférencier consacrera encore deux séances à *Madagascar*, puis parlera ensuite du *Transvaal*, sur la base de documents récents.

— **La Section vaudoise des Maîtres abstinents**, qui compte aujourd'hui 71 membres, s'est réunie le 4 novembre à Lausanne pour discuter le rôle de l'école dans la lutte antialcoolique. Dans son rapport, M. Auguste Caud, instituteur à Clarens, a bien montré la nécessité de l'enseignement antialcoolique, destiné à préserver nos élèves d'un grave danger de l'époque actuelle. L'usage du tabac doit être considéré aussi par le maître comme un sérieux obstacle au développement normal de l'intelligence. La plupart des branches scolaires permettent d'instruire les écoliers des effets de l'alcool sur l'organisme. L'histoire biblique, les leçons de choses, l'arithmétique, la dictée s'y prêtent particulièrement, mais la géographie et l'histoire en fournissent encore des occasions nombreuses. On opposera à la déchéance des ivrognes les beaux exemples de vies réglées que nous offre l'humanité. Enfin on cultivera le sens moral des enfants en leur apprenant à avoir pitié des buveurs, au lieu de les considérer comme un objet de divertissement. J.

ZURICH. — **Monument Pestalozzi**. Le jeudi 25 octobre dernier a eu lieu à Zurich, en présence des représentants de la commission des Beaux-arts, du Conseil d'Etat, du Grand Conseil, du synode scolaire, du conseil municipal, de la municipalité, du corps enseignant et des fonctionnaires cantonaux et municipaux, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Pestalozzi. L'auteur en est M. Hugo Siegwart, de Lucerne.

Après des productions de la musique de la ville, la Concordia, et de la Société de chant des instituteurs, le Dr Bissegger a remis le monument à la ville au nom du comité, et M. Pestalozzi a remercié au nom de la ville.

Des productions musicales ont clos la cérémonie ; puis un banquet a réuni les invités à la Tonhalle.

BALE. — M. Antoine Largiadèr, recteur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Bâle, vient de donner sa démission pour des motifs de santé. M. Largiadèr, d'origine grisonne, avait toutes les qualités de sa race : la persévérance, la ténacité, l'endurance au travail. Fils de ses œuvres, ce n'est que sur le tard que Largiadèr commença et termina ses études à l'Ecole polytechnique fédérale. Il fut successivement directeur de l'école normale de Coire, et de celle de Rorschach. Sa réputation avait franchi les limites de notre pays : le gouvernement d'Alsace-Lorraine l'appela à la direction de l'école normale de Pfalzbourg, puis, peu après, à celle de Strasbourg.

C'est en 1886 que M. Largiadèr rentra en Suisse, d'abord comme inspecteur scolaire à Bâle et ensuite pour prendre, dans cette même ville, la direction de l'Ecole supérieure des jeunes filles. Il dirigea pendant huit ans cet important établissement avec tact et fermeté.

M. Largiadèr est l'auteur d'un *Traité de pédagogie* qui a eu son heure de vogue.

De 1893 à 1898, notre collègue fut député au Grand Conseil de Bâle-Ville où, à maintes reprises, il a défendu avec autorité la cause de l'éducation à ses divers degrés.

Nous souhaitons vivement que M. Largiadèr jouisse en paix et en santé d'une retraite si bien méritée et nous nous souviendrons toujours des excellents rapports que nous avons eus avec l'homme d'école bâlois.

BERNE. — Le Conseil de l'Ecole normale de Hofwyl a choisi comme maître à l'école d'application, en remplacement de M. Richard, appelé au progymnase de Berne, M. Wälchli, maître secondaire à Kleindietwyl.

ALLEMAGNE. — A la dernière réunion de la Société pour la pédagogie scientifique, à Leipzig, M. le président Just a rappelé les mérites de L. Strümpell, le dernier disciple de Herbart ayant connu le maître de Königsberg. L'assemblée s'est occupée des derniers ouvrages de M. Natorp, professeur à l'Université de Marbourg, sur la *pédagogie sociale* et a montré que le professeur de la Lahn ne se faisait pas une juste idée de Kant et de Pestalozzi.

Le *Conseil scolaire de Berlin* ne craint pas d'entrer dans les plus petits détails pédagogiques. Il y a deux ans, il avait décidé de faire procéder, dans les écoles de dix arrondissements de la ville, à des expériences en vue de savoir s'il était préférable, pour l'enseignement de l'écriture aux commençants, de faire usage de l'ardoise et du crayon d'ardoise ou bien du papier et du crayon ordinaire ou de la plume. Les essais ont démontré que ce dernier procédé avait de grands avantages ; le crayon d'ardoise alourdit l'écriture de l'enfant. En conséquence, le conseil scolaire berlinois a donné des ordres pour que l'emploi de l'ardoise soit de plus en plus restreint et finisse par disparaître. La même mesure a été prise dans un bon nombre d'autres villes.

— La ville de Quedlinbourg, dans le Harz, se propose d'élever un monument à Guismuts, un des grands promoteurs du mouvement en faveur de la gymnastique.

FRANCE. — Un congé de six mois, à dater du 1er novembre écoulé, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Weil, professeur de lettres au lycée Voltaire, qui, on s'en souvient, avait été frappé d'une peine disciplinaire par le Conseil de l'Université de Paris, pour avoir entretenu ses élèves de certains personnages mêlés à l'affaire Dreyfus.

Un congrès international des traditions populaires aura lieu à Paris du 10 au 12 septembre 1900. On sait que le premier congrès du folk-lore fut tenu en 1889, à l'occasion de la dernière exposition universelle.

Sur l'initiative prise par M. F. Buisson, professeur de pédagogie à la Sorbonne, il vient de se constituer à Paris une « Société libre d'études pédagogiques se rapportant à la psychologie de l'enfant. »

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Ouvrage reçu : *Instructions générales et directions pédagogiques pour l'enseignement des travaux manuels de jeunes filles*, par Mme Ruegg-Hummel. Genève, imprimerie Kündig et fils, 1899.

La *Pédagogie générale* de Waitz, disciple de Herbart, vient de paraître en quatrième édition chez Vieweg & fils, par les soins de M. Willmann, professeur de pédagogie à l'Université de Prague.

Encore un atlas, mais de provenance allemande, celui-là. C'est une réduction du bel atlas de Lehmann et Petzold destiné aux classes inférieures des établissements d'instruction secondaire. Il a paru chez Velhagen et Klasing, à Bielefeld, sous le titre *Atlas für die unteren Klassen höherer Lehranstalten* von Dr. R. Lehmann und Dr. W. Petzold. Prix : 1 M. 60 Pf.

Un nouveau journal scolaire *Der Erzieher* — ce n'est point une traduction de l'*Educateur*, organe de la Société pédagogique de la Suisse romande — paraît à Berne trois fois par mois, rédigé et édité par Rob. Doyle. Prix 3 fr. 50 par an. Le besoin d'un nouveau périodique sur l'éducation se faisait-il réellement sentir? Il est permis d'en douter, puisque nous possédons déjà dans notre petit pays 38 journaux scolaires. *Der Erzieher*, qui paraît surmonté de l'épigraphe : *Im Hause muss beginnen, Was leuchten soll im Vaterland*, entend intéresser à la cause de l'éducation toutes les classes de la société. Mais nos journaux scolaires n'offrent-ils pas les mêmes avantages ? S'ils n'ont pas accès auprès des parents eux-mêmes, cela ne tient pas aux qualités du journal, mais à l'indifférence coupable des familles.

Supplément à l'ECOLIER

SOCIÉTÉ ANONYME
D'ENSEIGNEMENT

1, Escaliers-du-Marché, 1
LAUSANNE

Lausanne, *date du timbre-poste.*

M

Nous avons l'avantage d'informer nos aimables abonnés que nous avons confié la gérance de notre publication bi-mensuelle

L'Ecolier suisse illustré

à M. **Paul Regamey,** représentant de commerce, qui vient d'ouvrir son bureau

1, Escaliers-du-Marché, 1

LAUSANNE

C'est donc à cette adresse que nous vous prions de faire parvenir désormais tout ce qui concerne l'administration du journal (demandes d'abonnement ou de changement d'adresse, annonces, réclamations, paiements, etc.). En revanche, toutes les communications concernant la Rédaction doivent être adressées, comme par le passé, à M. Alfred Regamey, instituteur à *Bussillon.*

Nous n'avons pas reculé devant les sacrifices que nous impose ce nouvel arrangement afin d'être agréables à nos abonnés qui, nous l'espérons, recevront désormais le journal à date fixe.

Nous tenons également à faire savoir que nous nous mettrons avec plaisir à la disposition de MM. les membres du corps enseignant qui voudront bien organiser, dans leur école, une soirée familière avec projections lumineuses, auditions phonographiques et productions d'enfants. Les soirées de ce genre, nous le savons par expérience, réussissent toujours très bien, sont fort goûtées des parents et amis que l'on y invite moyennant une légère finance d'entrée.

Un certain nombre d'instituteurs nous ayant manifesté le regret de ce que tous leurs élèves ne pouvaient s'abonner à l'*Ecolier,* malgré le

prix modique de cette publication, nous croyons que, grâce à l'organisation de ces soirées, cette difficulté disparaîtra.

Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que notre intention n'est point d'arriver par ce moyen à procurer aux enfants leur abonnement gratuit à l'*Ecolier*. Nous savons, en effet, qu'ils aimeront d'autant mieux leur petit journal que, pour l'obtenir, ils se seront imposé un sacrifice, si léger soit-il.

Voici, d'ailleurs, à quelles conditions nous vous offrons notre collaboration :

1. Pour nos frais de déplacement et d'expédition, pour l'éclairage de l'appareil, la location et l'usure du matériel, etc, etc., nous demandons la moitié de la recette brute.

2. L'autre moitié doit être utilisée par le maître, pour faciliter à ses élèves leur abonnement à l'*Ecolier suisse*.

On trouvera ci-contre un aperçu des vues que nous pouvons mettre dans ce but à la disposition des personnes qui nous en feront la demande. Ces programmes seront envoyés, un ou deux jours à l'avance, aux instituteurs qui le désireront.

Et maintenant, il nous reste un devoir bien doux à remplir, celui de vous remercier, Mesdames et Messieurs les membres du corps enseignant, qui n'avez pas cessé d'appuyer nos efforts, et qui, souvent, nous avez fait parvenir vos témoignages de sympathie et d'approbation.

Nous espérons que vous voudrez bien encore, à l'avenir, nous accorder votre concours, et nous faire part, pour ce qui est du journal, de vos vœux et de vos expériences.

C'est dans cet espoir que nous vous présentons, avec nos remerciements, nos bien cordiales salutations.

Pour l'Ecolier suisse illustré :

ALF. REGAMEY
Instituteur, à Buchillon.

PAUL JOMINI
Maître de Sciences, Cossonay.

PAUL REGAMEY
Administrateur du Journal, Lausanne.

APERÇU

DES

VUES DE PROJECTIONS

I. **Vues bibliques :** La Bible illustrée de G. Doré, Ancien et Nouveau Testament. 120 vues. — Histoire de Joseph — Vie de Moïse — Histoire de Ruth — La vie de Jésus — Paraboles du Sauveur — Vie et voyages de saint Paul — Mœurs et coutumes de l'Orient.

II. **Vues historiques :** Vues d'Histoire suisse — Histoire ancienne — Histoire de France, etc., etc.

III. **Vues de voyages :** Les grandes capitales du monde. — Vues de France, Angleterre, Espagne, Suisse, Palestine, Chine, Japon, Turquie, Arménie, Australie, etc., etc.

IV. **Vues de Tempérance :** Vues scientifiques — Histoires de Tempérance illustrées pour projections — Contrastes — Allégories — Voyage de Tempérance, etc., etc.

V. **Vues scientifiques :** Astronomie — Anatomie — Botanique — Zoologie — Industrie, etc.

Avis important

Nous sommes en mesure d'offrir plus de **5000 vues différentes** pour soirées de projections.

Indiquer le genre de vues que l'on désire.

L'éclairage des séances peut se faire au pétrole rectifié, au gaz acétylène, au gaz oxyhydrique, au gaz oxyéthérique, à l'électricité.

Prière de traiter cette question par correspondance.

Mr

SOCIÉTÉ ANONYME
D'ENSEIGNEMENT

Service de l'Ecolier suisse illustré

1, Escaliers du-Marché, 1
LAUSANNE

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES. — CONNAISSANCES USUELLES.

La tourbe.

L'étude de ce sujet, qui se rattache tout naturellement à une série de leçons sur les combustibles et le chauffage, nécessite une visite préalable à une tourbière partout où la chose est possible. Dans ce cas, faire observer aux élèves la formation de la tourbe, les plantes aquatiques auxquelles elle doit son origine, la différence de compacité entre la tourbe de formation ancienne et celle de formation récente, le mode d'exploitation. A défaut d'une visite à une tourbière, faire observer de près plusieurs échantillons de tourbe.

PLAN ET VOCABULAIRE.

1. *Description* : combustible, origine, spongieux, compacte, marécageux, accumulation, altération, aquatique, conferves, carex, mousses, densité 0,1 à 0,4.
2. *Formation* : zone tempérée, décomposition, imbiber, immerger, vallées, plaines, troncs d'arbres, ossements, fossiles.
3. *Exploitation* : pelle tranchante, louchet, parallélipipèdes, dessiccation, hangars, tourbe spongieuse, drague, montage.
4. *Usages* : qualités, défauts, fumée, odeur désagréable, cendres, serres, caves, industries, litière.
5. *Provenance* : Suisse, Plateau, Seeland, Jura ; Allemagne, Hollande, Irlande, Russie.

La tourbe est un combustible d'origine végétale. C'est une matière brunâtre ou noirâtre, plus ou moins spongieuse ou compacte, que l'on exploite dans des terrains marécageux appelés tourbières. Elle provient de l'accumulation lente et de l'altération de plantes aquatiques, telles que les conferves, les sphaignes, les carex, diverses espèces de mousses et autres plantes que dédaignent les animaux domestiques. Elle est d'autant plus compacte et plus lourde qu'elle provient de couches plus profondes. Celle des couches supérieures ou tourbe mousseuse est en quelque sorte un feutre grossier formé d'une multitude de racines et de débris végétaux entremêlés ; celle du fond de la tourbière est plus compacte, plus lourde et plus riche en carbone. Sa densité varie de 0,1 à 0,4.

Pour que la tourbe puisse se former, il faut que la partie supérieure des plantes aquatiques se développe à l'air libre, tandis que leur base, constamment immergée ou imbibée d'eau, se décompose lentement. Dans les pays chauds, où l'évaporation de l'eau est très rapide, la formation de la tourbe est impossible ; dans la zone tempérée, au contraire, les tourbières sont nombreuses et occupent parfois de vastes étendues ; on en rencontre dans les plaines, dans les vallées et même parfois sur les flancs des montagnes. Dans certaines tourbières on trouve des débris de grands végétaux, des troncs d'arbres enfouis plus ou moins profondément dans la masse, des ossements d'animaux divers, tels que le bœuf, le cerf, le chevreuil, le sanglier.

Dans les petites tourbières, on extrait la tourbe au moyen d'une pelle tranchante appelée louchet. C'est une sorte de bêche munie d'un long manche, dont les côtés sont repliés à angle droit et avec laquelle on coupe dans la masse des morceaux rectangulaires (parallélipipèdes) de quelques centimètres d'épaisseur que l'on met sécher sur le terrain. Dans les grandes exploitations, on fait usage d'une machine, le grand louchet, qui détache de la tourbière des blocs plus ou moins gros que l'on découpe ensuite en morceaux. Quand la tourbe est un peu sèche, on l'entasse en piles *(lanternes)* dans lesquelles on a soin de ménager des intervalles destinés à permettre la libre circulation de l'air. Lorsqu'elle est parfaitement sèche, on l'entasse dans un hangar. Si la tourbe n'a pas une consistance

suffisante, on la piétine, on la malaxe et on la tasse dans des moules analogues à ceux dans lesquels on fait les mottes de tan ou les briquettes de houille. Lorsqu'elle est trop spongieuse pour être coupée au louchet, on l'extrait au moyen d'une drague, puis on la comprime dans des moules.

La valeur de la tourbe comme combustible est très variable. Quand elle est bien sèche, elle brûle facilement et donne d'autant plus de chaleur qu'elle est plus compacte et plus pure ; elle donne peu de flamme, beaucoup de cendre et dégage beaucoup de fumée. Son principal inconvénient est de répandre une odeur âcre plus ou moins désagréable qui la rend peu propre à la cuisson des aliments et au chauffage des appartements. Cependant on peut atténuer beaucoup cette odeur en brûlant avec la tourbe une certaine quantité de bois. Son prix bien inférieur à celui du bois la fait employer pour le chauffage des fromageries, des chambres à lessive, des serres, des locaux où l'on doit maintenir une chaleur modérée ; on en fait aussi usage dans différentes industries. Dans les années où la paille fait défaut, la tourbe spongieuse est employée comme litière. Les cendres s'emploient avec succès pour l'amendement des terres, mais elles sont impropres à la lessive.

Notre pays possède en maints endroits des tourbières plus ou moins étendues. On en exploite dans les marais de l'Orbe, entre Berne et Fribourg, dans le Seeland, à la Vallée de Joux, dans le Jura neuchâtelois, dans les Franches-Montagnes, dans les cantons de Zurich et de Schwytz, etc. La Hollande, l'Allemagne, la Russie, l'Irlande possèdent d'immenses tourbières. La France possède aussi d'importantes tourbières dans le Jura et dans les vallées de la Somme et de l'Oise.

Questionnaire. — Qu'est-ce que la tourbe? Quelle est son origine? — Comment appelle-t-on les endroits où on l'exploite? — Quelles sont les plantes qui la forment? — Que subissent ces plantes pour devenir de la tourbe? — Que sont les arbres et les arbrisseaux qui croissent dans les terrains tourbeux (pins, bouleaux rabougris)? — On se trouve la tourbe la plus compacte? — Quelle est la densité de la tourbe? — Quelle est la condition indispensable à la formation de la tourbe? — Pourquoi ne peut-elle se former dans les pays chauds? — Comment extrait-on la tourbe dans les petites tourbières? dans les grandes? — Où met-on d'abord sécher les morceaux? — Où l'entasse-t-on quand elle est sèche? — Avec quoi extrait-on la tourbe trop spongieuse pour être coupée au louchet? — Que fait-on de la tourbe qui n'est pas assez consistante pour être coupée en morceaux? — De quoi dépend la valeur de la tourbe comme combustible? — Qu'est le prix de la tourbe comparé à celui du bois? — Quel est le principal inconvénient du chauffage à la tourbe? — Dans quels cas peut-elle remplacer le bois sans inconvénients? — A quoi peuvent servir les cendres? Sont-elles propres à la lessive? — Quelles contrées de la Suisse sont riches en tourbières?

RÉCITATION

Le laboureur et son fils.

Ce n'est pas en un jour que Paris fut bâti ;
C'est petit à petit que l'oiseau fait son nid ;
Mais on fait à la fin tout ce que l'on veut faire.
« Hé ! comment voulez-vous, mon père,
» Que je laboure tout ce champ ? »
Disait le fils d'un fermier de Nanterre ;
« Pour en venir à bout, il faudrait plus d'un an. »
Puis, perdant tout à fait courage,
Au lieu de se mettre à l'ouvrage,
Sur sa bêche, il se reposait.
L'entendant parler de la sorte,
Le père lui dit : « Il est vrai,
» J'en conviens, la tâche est trop forte ;
» Laboure seulement ce coin ;

» Mais il y faut, mon fils, apporter quelque soin. »
— « Si ce n'est que cela, la chose est bien aisée, »
Repartit le fils ; en effet,
Dès le soir l'ouvrage fut fait.
Le lendemain, autre tâche imposée ;
Il s'en acquitte assez facilement ;
Le jour d'après, il n'est pas moins ardent.
Bref, ce champ qui devait lui donner tant de peine
Et de l'ouvrage pour un an,
Fut labouré dans la semaine.
Enfants, qui redoutez un travail trop constant,
Voulez-vous abréger la leçon qui vous lasse ?
Que sans y manquer, chaque jour,
Une tâche réglée et s'ordonne et se fasse ;
Ainsi l'ouvrage avance et le temps paraît court. GAUSUS.

Nanterre : bourg à deux lieues de Paris.

Remarques. Avec de la persévérance, tout est possible. Ce n'est pas en faisant un gros effort de temps en temps que l'ouvrage avance ; ce ne sont pas seulement les gros bœufs qui labourent la terre. Le travail continu, sans secousses, est le plus appréciable ; peu, mais souvent ; voyez les fourmis, les abeilles.

Les enfants se découragent trop vite ; pour eux, il n'y a que de grosses pierres, et ils tournent autour sans savoir s'y prendre pour les rouler. Il y a trop, toujours trop, pensent-ils, en face du devoir donné, et au lieu de se mettre courageusement au travail, ils renvoient d'heure en heure de commencer, puis, sans préparation sérieuse, arrivent en classe où ils attrapent des punitions trois ou quatre fois plus longues que le travail primitivement exigé.

Ce fermier est plein de bon sens, de savoir-faire, de patience. Le plantage est trop grand, dit le fils. Il s'exagère la besogne, la voit cinquante fois plus grande qu'elle n'est ; découragé, il reste planté sur sa bêche et n'essaie pas même de commencer.

Le père se fâche-t-il ? Non. Il se met à la place son fils, a l'air de convenir que la tâche est trop forte. Il la subdivise, comme nous faisons avec nos programmes, puis il suit pas à pas, jour par jour, la besogne donnée ; ce travail est même soigné, et, à la fin du sixième jour, tout est terminé. Satisfaction du fils ; contentement du père. Amélioration du champ ; la récolte récompensera l'obéissance.

Imiter le fermier de Nanterre : La tâche de chaque jour doit être judicieusement limitée, pas trop forte ; par contre, ce qui a été ordonné devra être fait et bien fait.

Lire cette jolie poésie en classe, l'expliquer, la commenter dans une causerie qui intéressera sûrement tous les élèves, puis, pour être logique, la faire apprendre au deuxième degré, en cinq leçons. Dans la sixième, on repassera le tout : ce sera le *hersage* final, le coup de grâce qui donne si bonne façon à un ouvrage bien fait.

Les bambins seront tout fiers d'avoir appris une « grande poésie » ; ils auront confiance en eux et sauront que « vouloir, c'est pouvoir ».

L. et J. MAGNIN.

La querelle.

Deux enfants dans un piège avaient pris un lapin.
Ils ne s'étaient jamais vus à fête pareille
Et l'emportaient, ravis, au fond d'une corbeille,
Bien attaché dans l'osier fin.
L'un dit : « Je lui ferai faire une maisonnette
Dans mon jardin. — Vraiment, fort bien,
Dans ton jardin ! Pourquoi pas dans le mien ?

C'est là qu'il aura sa chambrette.
— Le crois-tu donc à toi ? C'est moi qui l'ai surpris.
— Le piège, c'est moi qui l'ai mis... »
Là-dessus, dispute, colères ;
On se bat : deux amis, deux frères !
Le petit prisonnier les sut mettre d'accord :
Laissé, grâce au combat, libre de se débattre,
Il parvint, redoublant d'effort,
A dégager une patte d'abord,
Puis deux, puis trois, enfin les quatre,
Et, s'élançant d'un bond à travers la forêt,
S'en retourna brouter le serpolet.

Mme S. Hue.

Hêtre et sapin.

Déjà s'enfuit le pâle automne ;
Dans les bois, naguère vivants,
Le hêtre a perdu sa couronne
Qu'emporte le souffle des vents.

Adieu l'ombrage et la verdure,
Soleil et beaux jours sont passés,
Voici venir neige, froidure,
Les bois frissonnent tout glacés.

Seul, malgré les coups de l'orage
De la triste arrière-saison,
Un arbre a gardé son feuillage
Et domine au loin l'horizon.

Le sapin vous plaira peut être,
Car ses rameaux sont toujours verts ;
Pour moi, je préfère le hêtre
Qui s'attriste avec les hivers.

(Communiqué par U. de Rias). Jules Vuys.

DICTÉES

La pendule.

Jour et nuit, la pendule fait entendre son tic-tac monotone. Sans arrêt, les aiguilles tournent autour du cadran d'émail. Elles marchent si lentement qu'elles paraissent immobiles. Elles avancent cependant et la sonnerie nous rappelle d'heure en heure que le temps perdu ne se rattrape jamais.

L'amour de la patrie.

Je ne suis qu'un enfant, mais j'aime de tout mon cœur ma patrie. C'est là que je suis né, c'est là que j'ai grandi, avec les leçons de mes maîtres, avec des amis qui me sont chers. C'est là que je me plais à demeurer. Je m'en souviendrai toujours et quand je serai homme, je tâcherai d'être utile à mon pays.

X. Marmier.

Les siècles.

Cent années font un *siècle*. Dans les pays *chrétiens*, on compte les siècles à partir de la *naissance* de *Jésus-Christ*. Cette *époque* s'appelle l'*ère chrétienne*. Dix-neuf siècles se sont déjà *écoulés* depuis l'ère chrétienne, mais les hommes vivaient sur la terre bien des siècles avant cette *date*. La *Confédération suisse* a été *fondée* en 1291, *c'est-à-dire* vers la fin du *XIIIe siècle*. Bientôt nous serons au *XXe siècle*.

EXERCICES. — Ecrire au tableau les mots soulignés. Expliquer les mots *centenaire, séculaire*. Quand dit-on qu'une personne est centenaire? Qu'est-ce qu'un arbre séculaire? Combien d'années dans 5, 8, 19 siècles? Combien de siècles dans mille ans? dans 350 ans? Combien d'années dans un quart de siècle?

Ma Grand'Mère.

Après avoir élevé treize enfants, deux fois veuve, et ayant bien gagné, au terme d'une vie si laborieuse et si méritante, le repos de ses derniers jours, ma grand'mère s'était retirée auprès de mon père, le plus jeune de ses fils, et là, elle recommençait avec ses petits-enfants ce qu'elle avait déjà fait avec ses enfants.

Je la vois encore avec son modeste costume du pays, qu'elle ne voulut jamais quitter, sa taille légèrement courbée, sa démarche mesurée. L'aîné de mes frères, elle m'avait en particulière affection, et je le lui rendais; elle avait fait de moi son petit compagnon et je ne la quittais guère.

Le soir, par exemple, aux longues veillées de l'hiver, près du foyer, la quenouille en main, elle m'avait à côté d'elle. Le printemps venu, et par les beaux jours qu'il amenait, elle m'associait aux visites qu'elle faisait à mes oncles, à mes tantes et à quelques amis, et alors, tout en cheminant dans ces sentiers fleuris ou ces fraîches grandes routes que nous parcourions ensemble, le plus souvent à pied, elle me donnait cette éducation de peu de mots, mais de beaucoup d'actions, qui est la plus profonde et la plus durable de toutes.

DAUMON.

Conséquences de la brutalité envers les animaux.

Les animaux conduits avec cruauté digèrent mal, ont souvent des indigestions, sont maigres, ont le poil terne, la peau adhérente. Ils ne profitent ni de la nourriture qu'ils consomment, ni des soins qu'on leur donne. Tous les engraisseurs savent que les bœufs qui aiment le bouvier, qui le recherchent, qui reçoivent ses soins, ses caresses avec plaisir, sont infiniment plus faciles à engraisser que ceux qui ne voient approcher l'homme qui les soigne qu'avec méfiance. Il n'est pas rare de voir des actes de brutalité occasionner sur les animaux des accidents immédiats. Les bergers, les cochers, produisent beaucoup de boiteries, d'avortements, de plaies, de fractures, dont les causes restent inconnues du propriétaire des animaux. Pour les bêtes de boucherie la cruauté a peut-être encore des suites plus funestes. Le sang est attiré sur la partie blessée, il s'y forme une fluxion, la chair devient noirâtre, imprégnée de fluides souvent altérés; elle a un mauvais goût et se conserve peu de temps. Si les animaux sont gras, un coup peut déterminer la gangrène et rendre la viande insalubre. Dans tous les cas, la chair d'un animal qui a été battu se corrompt promptement. Les bouchers, surtout les charcutiers, ont toujours fait ces remarques, et l'on ne voit jamais ceux qui sont intelligents et intéressés battre les animaux qui leur appartiennent.

MAGNE.

Les bois pendant la nuit.

La nuit donne aux bois une physionomie plus originale et plus intime. Dans le jour, traversés de rayons lumineux égayés par les chants des oiseaux ou l'éclat des voix humaines, ils semblent s'imprégner de la vie des autres; à la nuit, ils sont livrés à eux-mêmes et vivent de leur vie propre. Sous leur ombre, mille bruits, insaisissables pendant les heures lumineuses, redeviennent perceptibles; on y distingue le frisson des feuilles de tremble sans cesse agitées et nerveuses; le frôlement des fougères qui se redressent; le son mat d'un gland tombant sur la mousse ou le faible sanglot d'une source microscopique filtrant, goutte à goutte, entre les racines. Tous ces murmures s'unissent pour former une harmonie grave et pénétrante.

Dans les combles, la plainte funèbre de la hulotte s'élève par intervalles, comme l'appel désespéré d'un enfant perdu. Cette lamentation retentissante court d'ar-

lire en arbre et va mourir au loin dans les massifs. Chaque fois qu'elle traverse la futaie, les petits grillons tapis dans l'herbe font soudain silence; l'on n'entend plus que la plainte de l'oiseau et, tout au loin, le roulement des chars sur les routes pierreuses.

A. Theuriet.

LECTURE

Ma première journée de laboureur.

« Nous nous trouvions dans le champ. Marc, le valet, lâcha la charrue, et je la pris par les cornes. La charrue de mon pays — la Styrie, en 1860 — n'est plus, comme celle des sauvages, une simple branche d'arbre recourbée, mais c'est encore un outil très imparfait et massif. Le paysan la fabrique lui-même, en bois de bouleau; il n'achète que les ferrures et les roues. Il faut qu'un homme soit vigoureux pour la diriger au moyen des manchérons qui se trouvent à l'arrière. C'est du laboureur que dépend l'épaisseur de la motte enlevée par le soc et la profondeur du sillon. C'est lui qui doit soulever la charrue chaque fois qu'elle arrive au bout du champ.

J'avais pris énergiquement le taureau par les cornes, mais c'était un vrai taureau! Marc avait manié la charrue comme un jouet, on eût dit qu'il ne tenait les manchérons que pour son plaisir. Pour moi, ce fut autre chose. Quand les bœufs se mirent à tirer, je fus lancé à droite et à gauche, la charrue voulut sauter hors du sillon, et mes pieds se trouvèrent plusieurs fois sous la motte. « Il est trop faible des reins! » dirent mon père et le domestique en riant.

Ce mot m'aiguillonna, je mis mon point d'honneur à prouver que j'étais un homme et je parvins à diriger la charrue et à tracer un sillon passable. Les vers que je déterrais levaient la tête d'un air étonné, comme pour demander qui labourait.

Le champ avait une terre dure, d'un rouge jaunâtre, et les racines enchevêtrées du gazon la rendent encore plus compacte. Toute la terre enlevée d'un sillon se tenait et formait un long ruban sans une cassure. Cela me plaisait, parce que la charrue ne déviait pas facilement. Mais mon père aurait préféré une terre plus noire et plus meuble. « Terre noire, pain blanc, » dit le proverbe.

Quand je fus à mon sixième sillon, je voulus consulter mon horloge habituelle, le soleil; mais elle me fit défaut ce jour-là, des nuages la cachaient.

Le temps me parut long jusqu'au moment où ma mère nous appela pour le repas; elle mettait pour cela deux doigts dans sa bouche, et faisait entendre un coup de sifflet que l'écho des bois répétait. Quand je l'entendis enfin, je lâchai ma charrue, et je trouvai que jamais ma mère n'avait aussi bien sifflé.

(D'après P. Rosegger. Voir « Les laboureurs » de G. Sand).

L. et J. Magnin.

HISTOIRE SUISSE

Les Burgondes.

Dès le commencement du IIIe siècle, de nombreuses tribus barbares, les *Alémanes* et les *Burgondes* entre autres, venant des pays du nord, envahirent l'Helvétie, brûlant et saccageant les villes et dévastant les campagnes. Rome put d'abord repousser ces hordes étrangères; mais après plusieurs invasions successives, elle dut se résigner à traiter avec elles. En 456, elle conclut avec les Burgondes une convention en vertu de laquelle ceux-ci pouvaient en toute liberté s'établir dans la partie de la Gaule et de l'Helvétie romande qui, plus tard, prit le nom de Bourgogne.

Venus des bords de la Baltique, les Burgondes, de haute stature, à l'aspect rude, avaient cependant un caractère plus doux que les autres Barbares; ils s'établirent en Helvétie bien plutôt comme des hôtes que comme des conquérants

et traitèrent les anciens habitants plus en amis qu'en vaincus ; ils respectèrent leurs usages et ne tardèrent pas à recevoir l'Evangile.

Chasseurs et bergers, les Burgondes s'établirent surtout dans les pâturages et les parties boisées du pays, laissant aux Helvéto-Romains les terres labourables et les villes. Les trois races vécurent ainsi côte à côte et finirent par se fondre entre elles et constituer les populations romandes dont nous sommes issus.

Alors que les dialectes germaniques l'emportaient dans la Suisse orientale et centrale, occupée par les Alémanes, les dialectes d'origine latine — provenant du mélange de l'idiome germanique des Burgondes avec le latin rustique des Helvéto-Romains — prévalurent définitivement dans l'Helvétie occidentale. *C'est là l'origine des divers patois encore quelque peu parlés dans les cantons romands.*

Certaines régions reculées des Grisons parlent aujourd'hui encore deux dialectes également dérivés du latin, purs de toute infiltration germanique ; c'est le *romanche* et le *ladin*. Cet étrange phénomène est dû au fait que les hautes vallées reculées de l'Inn et du Rhin postérieur restèrent indemnes des invasions germaines.

Le plus puissant des rois burgondes fut *Gondebaud* ; il protégea les arts, les sciences et l'agriculture ; il encouragea les écoles et fit prévaloir dans ses Etats la langue latine. Législateur de son peuple, Gondebaud décréta, conjointement avec l'assemblée de la nation, des lois très sages dont il reste encore bien des traces dans les coutumes de notre pays.

L'influence des Burgondes, jointe à celle du christianisme, apporta en Helvétie les premiers adoucissements à l'esclavage qui se transforma en *servitude*. C'était un progrès véritable. Le *serf*, quoique ne jouissant que de fort peu de liberté, ne fut cependant plus la propriété absolue de son maître ; il fut seulement asservi à la terre, y demeura attaché et suivit le sort de celle-ci ; il fut vendu, donné, échangé avec elle, mais il ne put en être séparé. Le serf ne fut plus considéré comme une *chose* ; sa qualité *d'homme* fut reconnue ; il eut un Dieu, l'Eglise l'admit au culte des fidèles et lui permit même d'aspirer aux hautes dignités ecclésiastiques. Il acquit peu à peu le droit de posséder ; son modeste avoir put consister en immeubles aussi bien qu'en meubles et ne put lui être enlevé. Moyennant permission de son seigneur, à qui il devait payer une redevance, le serf put se marier et fonder une famille.

Ls. Pomier-Delay.

D'après « La Contrée d'Oron » par Ch. Pache.

LEÇON DE CALCUL

Degré inférieur.

But : *Ajouter et retrancher 7 jusqu'à 30.*

Base concrète : Date des dimanches en octobre, novembre et décembre 1899.

1. — Calcul par addition : Donner la date du premier dimanche de novembre : faire trouver celle des trois autres dimanches du mois :

1er dimanche : 5 novembre ; 2me dimanche : 12 novembre ; 3me dimanche : 19 novembre ; 4me dimanche : 26 novembre.

Novembre a 30 jours, le dernier jour du mois est un jeudi ; le premier dimanche de décembre arrive donc le 3. Calculer la date des autres dimanches jusqu'à la fin de l'année. Décembre a donc 5 dimanches.

2. — Calcul par soustraction : Donner la date du dernier dimanche du mois et faire trouver celle des dimanches précédents.

Exemple pour octobre. — Dernier dimanche : 29. Date des précédents : 22, 15, 8, 1.

Le mois d'octobre a par conséquent 5 dimanches, comme décembre ; novembre en a 4. Combien y a-t-il donc de dimanches dans les trois derniers mois de l'année ?

Autres exercices sur les mêmes nombres.

1. C'est aujourd'hui jeudi, le 16 novembre; donnez la date de jeudi prochain; indiquez celle de jeudi passé.

2. Quelle est donc la date de samedi prochain. Indiquez celle de tous les samedis du mois.

3. Le premier novembre était un mercredi. Donnez la date du dernier mercredi du mois.

4. Le dernier jeudi de décembre est le 28. Trouvez la date du premier jeudi de ce mois.

Exercices abstraits.

Ajoutez successivement 7 jusque près de 30, à partir de 1, 3, 2, 4, 6.

Retranchez successivement 7 à partir de 30, 28, 26, 29, 27. Indiquez le dernier reste.

U. Baron.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Compte de caisse d'un chasseur.

Le chasseur a payé f. 30 pour son permis de chasse. L'impôt sur son chien est de f. 10 à l'Etat et autant à la commune. La nourriture du chien pendant toute l'année peut être comptée à f. 0,25 par jour. Le chasseur a payé en outre f. 7,40 pour réparation et nettoyage de son fusil. Il a acheté 280 cartouches à f. 9,50 le cent. Pour regagner son domicile, il a pris 14 fois le train, payant en moyenne f. 0,70 pour lui et demi-place pour son chien. Enfin, il a perdu 16 journées de travail à f. 3,50 et 28 à f. 3.

Pendant la saison de chasse, il a tué :

1 chevreuil pesant 34 kg., à f. 1,90 le kg. ; 11 lièvres du poids moyen de 3 ½ kilogs, à f. 1,80 le kg. ; 2 renards qu'il a vendus f. 5 pièce et pour chacun desquels il a reçu une prime de f. 2 ; 23 grives valant f. 0,40 pièce ; 9 bécasses du prix de f. 0,60 l'une ; 12 pigeons vendus f. 2,50 la paire ; 3 canards valant f. 3,50 l'un et 42 autres oiseaux vendus en moyenne f. 0,30 pièce.

Etablissez son compte.

Compte de caisse d'un chasseur. *Recettes.* *Dépenses.*

1898	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Permis de chasse			30	—
Impôt sur le chien			20	—
Nourriture du chien, 365 jours à fr. 0,25			91	25
Réparation et nettoyage du fusil			7	40
Achat de 280 cartouches à fr. 9,50 le cent			26	60
14 voyages à fr. 1,05			14	70
16 journées à fr. 3,50			56	—
28 » à fr. 3			84	—
1 chevreuil, 34 kg. à fr. 1,90	64	60		
11 lièvres à 3 ½ kg. à fr. 1,80 le kg.	69	30		
2 renards et primes	14	—		
23 grives à fr. 0,40	9	20		
9 bécasses à fr. 0,60	5	40		
12 pigeons à fr. 2,50 la paire	15	—		
3 canards, à fr. 2,50 l'un	10	50		
42 oiseaux à fr. 0,30 pièce	12	60		
Pour Balance, le chasseur perd	129	35		
Sommes égales, fr.	329	95	329	95

F. Meyer.

AVIS IMPORTANT

Les nouveaux abonnés pour 1900 recevront l'EDUCATEUR gratuitement jusqu'à la fin de l'année. Nous donnerons prochainement la série des réformes et améliorations que nous comptons apporter au journal à partir de l'année prochaine. Notre article-programme paraîtra dans le courant de novembre.

Prière à nos amis de faire une active propagande autour d'eux, afin que l'EDUCATEUR devienne de plus en plus l'organe du corps enseignant de toute la Suisse romande.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

ON DEMANDE

une Française ou Suissesse sachant bien le français et le piano, et pouvant les enseigner, d'âge mûr (trente ans). Adresser toutes les demandes, y compris recommandations et certificats, pour meilleurs renseignements, à M. Denis Caridés, **Prevesa**, Epire. (Turquie d'Europe).

ON DEMANDE

pour l'**Institut Concordia, Zurich**, un **instituteur** (rang de l'école secondaire) pour le **FRANÇAIS** et enseignement réal en français. (Za 1200)

CONFÉRENCES AGRICOLES DE L'HIVER 1899-1900

Les communes ou les sociétés qui désirent bénéficier des conférences agricoles offertes dans le tableau qui suit sont priées de s'inscrire, d'ici au **15 décembre prochain**, au bureau de l'Institut agricole, Champ-de-l'Air, Lausanne, en indiquant le ou les sujets des conférences désirées.

Listes des sujets offerts :

M. Barbey, Auguste, Monicherand. — Protection des forêts.

M. Bercy, cultivateur, Valleyres s. Ursins. — Culture de la pomme de terre, de la betterave et des plantes fourragères.

M. Bieler, directeur, Lausanne. — 1° Les principales maladies contagieuses du bétail. — 2° Elevage des jeunes animaux ; soins à leur donner.

M. Blanc, vigneron-directeur, Praz s. Vevey. — Culture de la vigne.

M. Chuard, professeur, Lausanne. — Vinification et soins aux vins.

M. Corbaz, commissaire, Aclens. — Plantes fourragères et formation des prairies. Plantes vénéneuses, champignons vénéneux et comestibles.

M. Decoppet, forestier, Aigle. — Rajeunissement, exploitation, aménagement et contrôle des forêts.

M. Dufour, Henri, professeur, Lausanne. — Les méfaits de la foudre et les moyens de s'en préserver.

M. Dufour, Jean, professeur, Lausanne. — Vignes américaines ; oïdium et ver de la vigne.

M. Dusserre, professeur, Lausanne. — Engrais chimiques : composition, falsification, modes d'emploi et d'achat. Tourteaux et autres fourrages concentrés.

M. Forestier, directeur de l'Institut des sourds-muets, Moudon. — Apiculture (élevage des abeilles).

M. Gilliéron-Duboux, chef de service, Lausanne. — Les caisses rurales mutuelles.

M. Jamin, Philippe, Genève. — Les champignons comestibles.

M. Maillard, professeur de cuisine, Lausanne. — La cuisine pratique dans les campagnes.

M. Mailler-Hecht, professeur, Ouchy. — Aviculture.

M. Martinet, directeur, Lausanne. — Cultures fourragères ; choix et amélioration des semences.

M. Moreillon, forestier, Orbe. — Constitution, traitement, exploitation et ennemis de nos forêts.

M. Pelichet, directeur, Lausanne. — Construction et amélioration des laiteries ; manutention et contrôle du lait.

M. Peneveyre, jardinier-chef, Lausanne. — Greffage de la vigne. Arboriculture.

M. Raussin, vétérinaire, Montreux. — Soins à donner au bétail.

Lausanne, Champ-de-l'Air, le 15 novembre 1899.

Le chef du département de l'agriculture et du commerce,
VIGUERAT.

APPRENTISSAGE

Publications mises à la disposition des apprentis et apprenties.

Le Département soussigné, voulant faciliter aux apprentis et apprenties l'étude de leur profession, met les ouvrages suivants à leur disposition.

Le prix sera remboursé, jusqu'à concurrence de fr. 5, à l'apprenti, à la condition qu'il se présente aux examens de fin d'apprentissage ; cette faveur n'est toutefois accordée que pour des volumes intéressant directement la profession de l'apprenti.

Titres des ouvrages	Prix Fr.	
Dejoux. La mécanique pratique	5	—
Demanet. Maçonnerie	4	—
A. Poutiers. Le menuisier (pour apprentis de 1re année)	0	75
» La menuiserie (pour apprentis de 2e et 3e année)	4	—
Le Bon jardinier, almanach horticole[1]	7	—
Berthoud. La charcuterie pratique	4	—
Blanchon. La pratique en reliure	2	—
Desormes. Notions de typographie[2]	8	—
Desormes et Basile. Dictionnaire des arts graphiques, 2 vol.	6	75
Lenoir. Traité théorique et pratique du tapissier[3]	50	—
Dr Georges Pennetier. Leçons sur les matières premières organiques	18	—
Langwitz. Manuel du maréchal-ferrant	3	—
Kohly. Guide pratique du monteur de boîtes et du fabricant d'horlogerie	1	50
De Veney. Manuel de la fabrication du beurre		60
Paul Laporte. Méthode de coupe pratique des vêtements d'hommes[4]	15	—
Mme Guerre. Méthode de coupe et manière de faire ses robes soi-même	3	—
Mlle Giraud. Cours de coupe pour couturières pour dames	3	—
» Cours de coupe pour lingères (paraîtra à fin novembre).	3	—

Vu le prix élevé sera coté à :
[1] à fr. 3 75 ; [2] à fr. 6 ; [3] à fr. 35 ; [4] à fr. 9.

Le Département recevra, avec reconnaissance, les renseignements sur d'autres ouvrages professionnels qui pourraient être utiles aux apprentis et remis aux mêmes conditions que ceux mentionnés ci-dessus.

Département de l'agriculture et du commerce.

SAISON D'HIVER

Confections pour Messieurs et Jeunes Gens

Grand assortiment

de Vêtements complets depuis les prix les plus bas
Pardessus. — Manteaux flotteurs. — Pèlerines.
Gilets de chasse.
Tricots vaudois. — Caleçons. — Camisoles.

Confection sur mesure travail soigné.
Grand choix de drapperie en tout genre chez

CONSTANT GACHET, AUBONNE

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Carl KUHN & Cie

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37

recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n° 408, EF, M et B.

Façon recherchée — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon. Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon. Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins **Pochon frères,** *tapissiers-ébénistes,*

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FŒTISCH FRÈRES

MAGASINS DE MUSIQUE

LAUSANNE ET VEVEY

L'ORPHÉON DES ÉCOLES

N°		Prix net
	A 2 voix	
1.	*Bischoff, J.*, La Fileuse (Major Davel)	0,15
	A 3 voix	
2.	*Kling, H.*, Dieu qui gardes la patrie	0,25
3.	*Kling, H.*, Pastorale	0,25
4.	» L'Oraison Dominicale	0,25
5.	» Soyons unis	0,25
6.	» Solitude	0,25
7.	» La Fileuse	0,25
8.	*North, C.*, 6 chants de Noël	0,25
9.	*Bischoff, J.*, La Fileuse	0,25
10.	*Kling, H.*, Chant de Noël	0,25
11.	*Chausain, R.*, La Noël des petits enfants	0,25
12.	*North, C.*, La-haut	0,25
13.	» La Chanson des étoiles	0,25
14.	» Les Chanteurs des Alpes	0,25
15.	» Les Clochettes bleues	0,25
16.	» Le Chasseur suisse	0,25
17.	» Le Livre de la vie	0,25
18.	*Kling, H.*, - *Mozart*, Flûte enchantée, Hymne	0,25
19.	» » La fée du logis	0,25
20.	» » Pour avoir un charme vainqueur	0,25
21.	» » Bientôt s'enfuira notre enfance	0,25
22.	» » Charmante musique	0,25
23.	» - *Weber*, Freyschütz : C'est la voix	0,15
	A 3 voix	
24.	*Kling, H.*, - *Weber*, Freyschütz : Cueillons la fleur	0,25
25.	» » » Devant la jeunesse	0,25
26.	» - *Donizetti*, Fille du Régiment : Prière	0,25
27.	» - *Auber*, La Muette de Portici : Prière	0,25
28.	» - *Mendelssohn*, Elie, Trio des anges	0,25
29.	» - *Boieldieu*, Dame Blanche : Chœur des montagnards	0,25
30.	» Chœur des ménestrels	0,25
31.	» La vieille Berner Marche	0,25
32.	» - *Spohr*, Puissance de Dieu	0,25
33.	*Kling*, - *Kreutzer*, Une nuit à Grenade Chœur pastoral	0,25
34.	» » Sur la montagne	0,25
35.	» » Prière du soir	0,25
	A 2 voix	
36.	*Mendelssohn*, Songe d'une Nuit d'été : Hymne de joie (sur la Marche nuptiale) avec accompagnement de piano	0,50
37.	*Kling, A.*, Fils. L'Avalanche. Scène alpestre	0,50
38.	*Adam, A.*, Cantique de Noël	0,25
39.	» Les enfants du pays	0,30
40.	*Mayor, G.*, Les cadets suisses	0,30
	A 3 voix égales	
41.	*Hochstetter, C.*, Op. 22. L'Harmonie. 12 mélodies originales	0,50

Répertoire Choral

Collection de nouveaux Chœurs à 4 voix d'hommes

CHŒURS A 4 VOIX MIXTES

Très grand choix

ECHOS DU LÉMAN. — Chœurs à 4 voix mixtes

Vol. I, religieux. — Vol. II, divers.

Envois en examen par retour du courrier. — Grand rabais par quantité.

Opérettes et Duos, etc.

Comédies, Drames, etc.

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

XXXVme ANNÉE — N° 49. LAUSANNE — 2 décembre 1899.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
paraissant tous les samedis.

Rédacteur en Chef :
FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :
ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.
MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaîté, Lausanne.

Comité de Rédaction :
Jura bernois : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
Genève : **W. Rosier**, professeur.
Neuchâtel : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
Fribourg : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.
Section valaisanne : **U. Gailland**, inst., St-Barthélemy.
Vaud : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

PRIX de l'abonnement :
Suisse, 5 fr.
Etranger, fr. 7.50.

On peut s'abonner et remettre les annonces :
LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'EDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

Mélange spécial
pour
LES FAMILLES

Thé de Ceylan

à 2 fr. la livre.

En vente
dans
tous les
dépôts de
Thé Manuel
en Suisse

Très
avantageux

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C°, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de
PAPIERS, CARTONS, TOILES

Amidon et
Colle forte

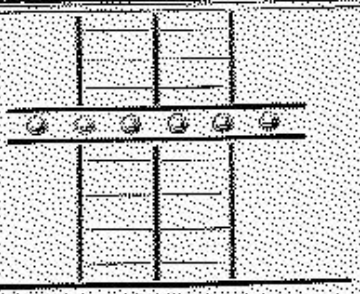

Plumes Pestalozzi

Adoptées par les Ecoles de Zurich.

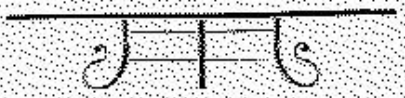

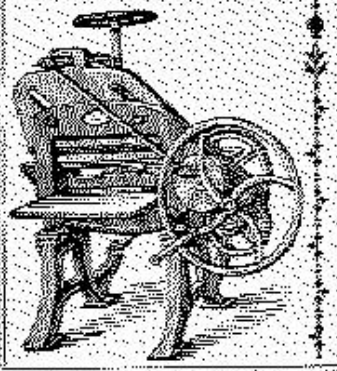

INSTALLATION COMPLÈTE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Plioirs, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ
Certificats à disposition.

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — **GENÈVE**

Système breveté ✠ 3025 — Modèle déposé.

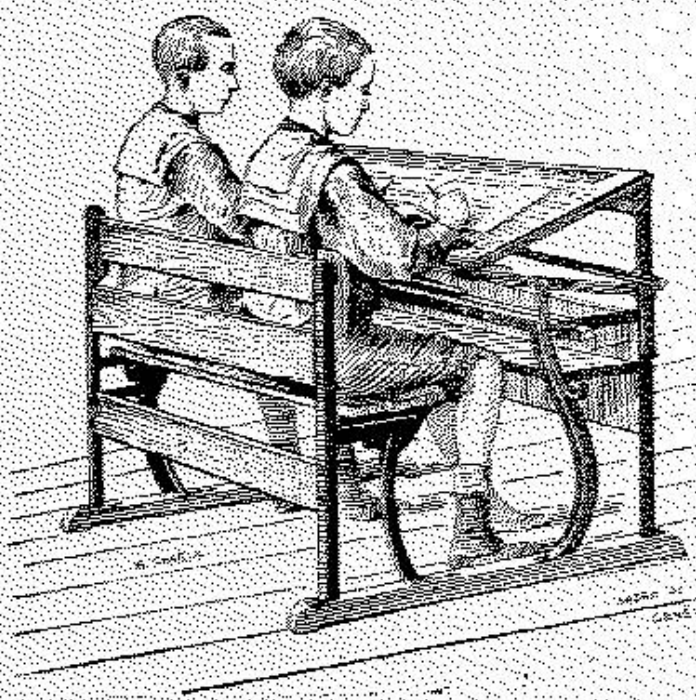

Travail assis et debout.

S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc : fr. 45.—.

Même modèle pour filles mais avec chaise : fr. 45.—.

Attestations et prospectus à disposition.

Seule médaille d'or décernée au mobilier scolaire. Exposition nationale, Genève 1896.

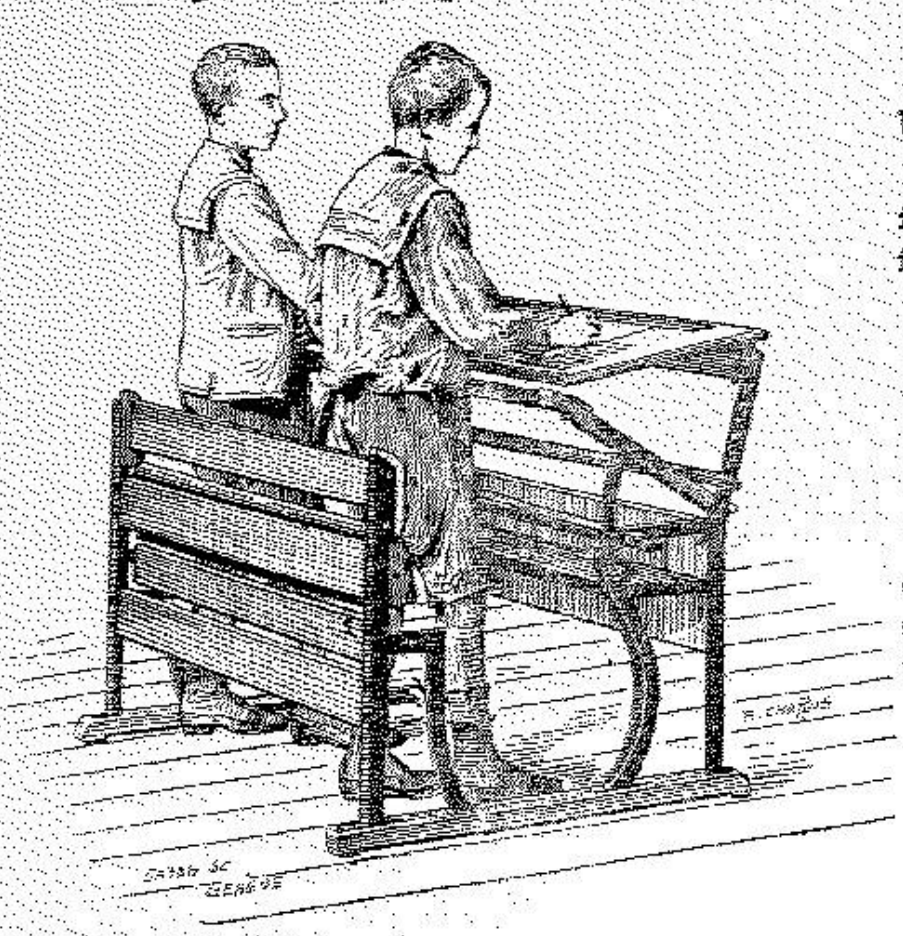

Agenda des écoles

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le supplément contenu dans ce numéro et le bulletin de commande qui l'accompagne.

La gérance de l'Educateur.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Ouvrages recommandés aux bibliothèques populaires.

Au Foyer romand. Etrennes littéraires pour 1900	3 50
Notre père qui êtes aux cieux! Roman par I. Kaiser. (Sous presse.)	3 50
La revanche du passé. Roman par Eugénie Pradez. (Sous presse.)	3 50
L'Inquiet. Roman par S. Cornut	3 50
Roberte. Roman par L. Barracand	3 50
La Terre qui meurt. Roman par Bazin	3 50
Contes de bonne Perrette. Illustrations de Vulliemin	3 —
Paix universelle. Roman par L. Cooperus	3 50
Un oncle à tout faire. Roman par R. Doumbre	2 —
Le Ferment. Roman par Ed. Estaunié	3 50
Dernière cartouche. Roman par Mary Floran	3 50
Des Ombres qui passent. Roman par Harraden	3 50
Annunziata. Roman par Maryan	3 —
Voyage idéal en Italie. L'art ancien et l'art moderne, par Jean Schopfer	3 50
Les Anglais aux Indes et en Egypte, par E. Aubin	3 50
Les Chinois chez eux, par Ed. Bard. Avec 12 planches hors texte	4 —
En Indo-Chine (1894-1895), par le comte Barthélemy. Avec illustrations	4 —
Notes de voyage. Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre, par Th. Bentzon	3 50
Mémoires du sergent Bourgogne (1812-1813), par P. Coffin	3 50
A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, par Ed. Demolins	3 50
A Madagascar, hier et aujourd'hui, par Mme Elise Escande	2 50
Le corps et l'âme de l'enfant, par le Dr. de Fleury	3 50